

Séance du Conseil Municipal du 11 février 2025

N° de la délibération	Objet	Sens du vote
2025/8	Vote du taux des impôts directs locaux	Unanimité
2025/9	Vote du compte financier unique (CFU)	Unanimité
2025/10	Affectation résultat de fonctionnement 2024	Unanimité
2025/11	Attribution du marché de travaux de rénovation de la mairie : pouvoir au maire de signer le marché	Unanimité
2025/12	Fêtes musicales de Savoie : pouvoir au maire de signer la convention	Unanimité

COMMUNE DE CHATEAUNEUF

PROCES-VERBAL

Conseil Municipal du 11 février 2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 11

Nombre de conseillers municipaux votants : 12

- Présent(e)s : ETIENNE.N – FALQUET.P-LEMAIRE.F-BARRAZ.P-JACQUIN.M-PEPIN.F-MARTIN.T-FOURNIER.R-TISSOT.J-CHOLAT.C
- Absent(e)s ou excusé(e)s : FAISAN M-F (pouvoir à Christelle HUGONOT) - CARREL.D- BERGIN.F
- Secrétaire de séance : Pauline BARRAZ

A l'ouverture de la séance, Mme Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour la délibération relative à la signature de la convention avec Fêtes Musicales de Savoie.

1°- Objet : Vote du Compte Financier Unique (CFU)

Rapporteur : FOURNIER Raymond

Le Conseil Municipal examine le compte financier unique du budget communal 2024 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement :

- Dépenses : 598 549.78 €
- Recettes : 782 109.64 €

Résultat de clôture : 391 173.11 €

Investissement :

- Dépenses : 196 783.72 €
- Recettes : 63 386.51 €

Restes à réaliser : - 107 920 €

Déficit d'investissement : - 14 579.46 €

Hors la présence de Mme Le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve le compte financier unique du budget communal 2024.

2- Objet : Affectation résultat de fonctionnement 2024

Rapporteur : Raymond FOURNIER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide d'affecter au budget communal 2025 le résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 comme suit :

- La somme de 122 499.46 € au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

- La somme de 442 272.26 € en recettes au compte 002 de la section de fonctionnement.

3°- Objet : Vote du taux des impôts directs locaux

Rapporteur : Christelle HUGONOT

Suite aux échanges et simulations de calculs réalisés lors de la commission des finances, Madame le Maire propose de maintenir les taux comme suit :

- Taxe d'habitation : 6.85 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 27.20%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 67.13%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de fixer les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :

- taxe d'habitation : 6.85 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 27.20 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 67.13%

Il charge Madame le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et à la direction départementale des finances publiques .

4°- Objet : Attribution du marché public de rénovation de la mairie : pouvoir au Maire de signer le marché

Rapporteur : Christelle HUGONOT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, décide d'autoriser Madame le maire à signer les marchés publics suivants :

Programme : Travaux de rénovation de la mairie

Lot 1 : Désamiantage

Entreprise : REMILLON DESAMANTAGE

127 rue de la cigogne 38 530 Barraux

Montant du marché : 15 000 € HT

Lot 2 : Démolition/Gros œuvre

Entreprise : GREG CONSTRUCTION

235 Route des jardins 73 800 Arbin

Montant du marché : 173 184.69 € HT

Lot 3 : Couverture tuile terre cuite- /zinguerie

Entreprise : Ets ZANON et fils

ZI de l'Albanne 73 190 Saint Baldoph

Montant : 60 945,05 € HT

Lot 4 : Isolation extérieure- peinture extérieure

Entreprise : GF FACADES

91 chemin de roman 73 420 Méry

Montant : 65 130 € HT

Montant de la variante acceptée : 5 335 €HT

Montant total HT : 70 465 € HT.

Lot 5 : Menuiserie extérieure aluminium- vitrerie-fermetures

Entreprise : SAS FERALUX

Avenue Jean Jaurès 73 800 Montmélian

Montant : 64 900 € HT

Lot 6 : Serrurerie

Entreprise : SAS FERALUX

Avenue Jean Jaurès 73 800 Montmélian

Montant : 38 343.50 € HT

Lot 7 : Menuiseries intérieures bois

Entreprise : MENUISERIE SAVOISIENNE

657 route des chênes ZA de terre neuve 73 200 Gilly sur Isère

Montant : 30 399.87 € HT

Lot 8 : Cloisons-doublages- plafonds- isolation-faux-plafonds

Entreprise : LAMBDA ISOLATION

11 rue du Dr Schweitzer 38 180 Seyssins

Montant : 34 035.05 € HT

Lot 9 : Chauffage-ventilation -sanitaire

Entreprise : EURL GEOFFROY

187 route du Grand Arc 73 800 Coise St Jean Pied Gauthier

Montant : 37 130.40 € HT

Lot 10 : Electricité- courants faibles

Entreprise : EURL GEOFFROY

187 route du Grand Arc 73 800 Coise St Jean Pied Gauthier

Montant : 25 206.33 € HT

Lot 11 : Elévateur – PMR

Entreprise : ETNA FRANCE

8 rue Constantin Pecqueur 95 150 TAVERNY

Montant : 50 568 € HT

Lot 12 : Revêtements sols souples- carrelage- faïences

Entreprise : SARL ISERSOL

ZA du contin 73 240 Saint Genix les villages

Montant : 16 424.35 € HT

Lot 13 : Peintures intérieures

Entreprise : EURODEKO

49 rue de la République 73 490 La Ravoire

Montant : 17 892.50 € HT

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

5° Objet : Convention Fêtes musicales de Savoie

Rapporteur : Christelle HUGONOT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne pouvoir au Maire pour signer une convention avec Fêtes Musicales de Savoie concernant l'organisation d'un concert de musique classique le 26 juillet 2025 à l'église. Il s'agit du récital de piano Emanuele Ca Zorzi

Questions diverses :

- L'agence postale a déménagé le 10/02/2025 dans les nouveaux locaux. La boîte jaune pour le courrier sera transférée par les agents techniques prochainement et l'enseigne de la Poste a été apposée afin d'améliorer la visibilité du local.
- Le déménagement de la mairie est prévu les 27 et 28 février.
- La 1ere réunion de démarrage du chantier aura lieu le 03 mars.
-

Le Maire,

Le/La Secrétaire de séance

Christelle HUGONOT



Pauline BARRAZ

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'PB', enclosed within a simple oval outline.